REPUBLIQUE FRANÇAISE

DE LA COMMUNE de LINGE 36220

Séance du 16 septembre 2006

DEPARTEMENT

INDRE

L'an deux mil six

et le

seize septembre

Date:

23/09/2006

à

neuf heures

Numéro :

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Monsieur SINAULT André, Maire

Présents:

MM. JAMBIER Jean-Claude, BARRE Bernard, Mme DION Lucienne, MM. BEAUVAIS Jérôme, GEORGES Paul, BALLERIAUD Michel, BRUNEAU Denis, ROCHET Bernard, HILAIRE Daniel, BIENVENU Guy.

| NOMBRES DE MEMBRES | | | | |
|-----------------------------------|----------------|--|--|--|
| Afférents au Conseil Municipal | en exercice | Qui ont pris part à la délibération | | |
| 11 | 11 | 8 | | |
| | | | | |

Date de la convocation

09 septembre 2006

Absents:

MM. BARRE Bernard, GEORGES Paul, BRUNEAU Denis

Date d'affichage 23 septembre 2006

A été nommé secrétaire :

M. Jérôme BEAUVAIS

Objet de la Délibération

Lgne grande vitesse Limoges Poitiers

| Acte | rendu | exécutoire | après | dépôt | en |
|-------|--------|------------|-------|-------|-----|
| Préfe | ecture | | | aopot | Cii |

le et publication,

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

ou notification

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants,

- rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des chambres régionale et départementale de Commerce et d'Insdustrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements férroviaires nécessaires à son territoire,

- demande :

DU BLANC (Indre)

* la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec Recu à le SOUS-PRÉFECTiamélioration et la modernisation de la voie,

* l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

25 SEP SHA

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures Pour copie conforme

En Mairie le 23 septembre 2006

DI 30700 UZES - Réf.308100